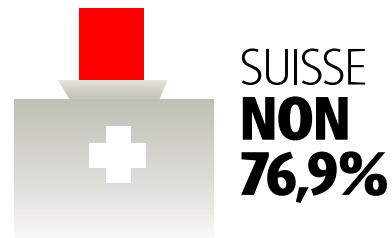


VOTATIONS



Les initiants ne sont pas découragés

RBI Le revenu de base inconditionnel a été nettement refusé par les Suisses ce dimanche. Mais le débat est-il clos pour autant?

DICHOTOMIE On pourrait penser que les 76,9% de non au revenu de base inconditionnel (RBI) arrêteraient net les discussions sur cette réforme des aides sociales. Mais là où les opposants observent une «*défaite sévère*», les initiants estiment avoir «*lancé un débat fondamental*», appelé à se poursuivre, donc.

Une dichotomie particulièrement visible sur les réseaux sociaux. Jean Christophe Schwaab, conseiller national (PS/VD), a ainsi déclaré: «*Les initiants voulaient un vote de principe. C'est donc le principe même du RBI qui est nettement rejeté. Tant mieux.*» A quelques minutes d'écart, son pendant genevois Carlo Sommaruga préférait le verre à moitié plein: «*Environ un Suisse sur trois vote pour le revenu de base inconditionnel. Il sait qu'à terme, [ce projet est] incontournable!*»

Une claque, mais le débat mérite d'être lancé

Pour le Conseil fédéral, ce «*rejet à une large majorité*» démontre que notre «*système économique et social fonctionne bien*». «*Nous avons des assurances sociales qui sont performantes, la collectivité soutient et aide les personnes qui en ont vraiment besoin*», a expliqué le ministre de l'intérieur Alain Berset. Selon lui, le débat sur le RBI s'est avéré «*intéressant*», «*mais le résultat est clair*» a-t-il conclu.

Du côté des opposants, le conseiller national Yannick Buttet (PDC/VS) fait partie de ceux qui voient dans ce résultat une «*immense claque, qui tourne définitivement la page du RBI*».



Le député conçoit toutefois le débat sur l'emploi «*meritait d'être lancé*» et attend une réflexion globale sur la numérisation de la société et les transformations de l'emploi qui en découleront. Au PLR, le député vaudois Laurent Wehrli estime que le débat est clos et que, «*si les initiants veulent revenir un jour devant le peuple, ce devra être avec un projet réaliste*».

Communes face au chômage

Les personnes soutenant le projet comptent donc sur des initiatives plus locales pour relancer leur idée. Ainsi, Léonore Porchet, présidente des Verts lausannois, attend que sa municipalité se prononce sur un revenu inconditionnel pour les personnes en réinsertion. «*Je reste persuadée que cela devrait s'appliquer à l'échelle du pays. En atten-*

dant, les communes sont aux premières loges face au chômage, et elles devront trouver des solutions face à la précarité qui augmente.» D'autres – parmi lesquels certains opposants au RBI – appellent désormais à une «*assurance générale du revenu*», nouvelle forme d'assistance sociale élargie. C'est le cas de la conseillère nationale Ada Marra (PS/VD), qui souhaiterait aussi garder

l'idée d'une taxe sur les transactions financières, articulée par les pro-RBI pour soutenir leur projet.

Un sondage de l'institut GfS semble donner raison au camp des personnes aspirant à poursuivre le débat: selon cette projection, 62% des votants estimerait que la discussion sur le RBI «*est lancée et reste sur la table*». ● LAURA DROMPT



La considération sans condition

On n'a pas pu se payer un revenu de base inconditionnel, mais on s'est offert un sacrément riche sujet de débat avec lui. Un débat sur notre manière de vivre et de travailler. Aujourd'hui, demain, dans cinquante ans.

Hier, à Bâle, les initiants faisaient la fête. Ils ont perdu la votation mais gagné un indéniable fait: tous savent désormais. Savent que des pointures en économie et des philosophes réfléchissent au monde du travail des prochaines décennies. Savent qu'ils le font parce que des projections têtues annoncent une baisse du nombre d'emplois dans un avenir pas encore là mais déjà automatisé et robotisé. Savent qu'ils ne sont pas seuls à penser que le travail prend trop de place. Et pèse trop lourd pour laisser s'échapper la créativité dont les initiants nous ont tout à coup affublés. Nous laissant rêveurs devant l'éventualité qu'on est peut-être une pépinière à potentiel, à idées, à entreprises. Rien que cette considération-là, elle a déjà fait du bien.

Le revenu de base inconditionnel est arrivé trop tôt. Impossible d'accepter ce qu'on ne connaît pas. Le RBI, aujourd'hui, on sait ce que c'est. Prenons le temps de l'apprivoiser. Pour être prêts, dans quelques décennies lorsqu'on en aura tant parlé qu'il sera devenu une évidence. ●

INITIATIVE «PRO SERVICE PUBLIC»

Le débat rebondit sur le salaire des dirigeants

ÉCHEC La déception des initiants est à la hauteur de leurs attentes. L'initiative «pro service public», donnée gagnante par les premiers sondages, a été victime d'un retournement de situation. Le texte proposé par des magazines de consommateurs des trois régions linguistiques a subi hier un échec sans appel: balayé par 67,6% des suffrages et l'ensemble des cantons. «*Nos adversaires ont compris le danger*, explique Zeynep Ersan Berdoz, rédactrice en chef du magazine «*Bon à savoir*». *Au cours de ces dernières semaines, nous avons subi un véritable rouleau compresseur.*»

Le débat n'est pas clos pour autant. Si l'initiative a fait l'unanimité contre elle dans le monde politique et associatif, elle a néanmoins suscité des questions ju-

gées pertinentes par une partie de ses adversaires. Les socialistes ont déjà décidé de remettre sur le tapis la problématique du salaire des dirigeants ainsi que les conditions de travail, la définition du service de base universel et les mandats de prestations des entreprises de service public.

Salaire plafonné

Le conseiller national Corrado Pardini (PS/BE) s'apprête à déposer une motion demandant que le salaire des patrons de la Poste, des CFF et de Swisscom ne dépasse pas 500 000 francs par an, soit un montant comparable à celui des conseillers fédéraux (475 000 francs). Le Valaisan Mathias Reynard a déjà déposé trois interpellations qui s'inquiètent de l'externalisation de cer-



MATHIAS REYNARD CONSEILLER NATIONAL PS

«*Nous n'avons pas attendu cette initiative pour nous préoccuper du service public.*»

tains services publics comme les centres d'appel. «*C'est une façon de contourner la loi pour faire pression sur les conditions de travail*, dénonce-t-il. *J'ai tenu à déposer ces interpellations avant la votation pour montrer que nous n'avons pas attendu cette initiative pour nous préoccuper du service public.*» Zeynep Ersan Berdoz se réjouit

que le Parlement s'empare du dossier. Le gouvernement ne boude pas le débat. Doris Leuthard estime que les citoyens ont droit à la transparence. «*Le Conseil fédéral va se pencher sur la question dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative Minder contre les rémunérations abusives*», indique-t-elle. Cette initiative adop-

tée en 2013 s'applique aux sociétés anonymes cotées en bourses. Elle prévoit que l'assemblée générale vote chaque année la somme globale des rémunérations des dirigeants.

«*Il ne faut pas confondre les entreprises privées et publiques*», réagit le président du PDC Gerhard Pfister. Il juge néanmoins légitime la discussion sur les salaires. «*J'aimerais savoir par exemple pourquoi le directeur des CFF Andreas Meyer gagne davantage que son prédécesseur. Fait-il tellement mieux que lui?*»

Pas d'activisme politique

Le président du conseil d'administration des CFF Ulrich Gygi ne veut pas entrer dans ce type de comparaison. Par contre, il estime lui aussi qu'il faut prendre au sé-

rieux la discussion sur les salaires. «*La campagne a montré que c'est une question sensible. Je ne veux pas l'éviter mais il faut mener le débat dans les enceintes responsables, à savoir le Conseil fédéral et le conseil d'administration des entreprises concernées. Je suis opposé à un activisme politique conduisant à limiter le revenu des dirigeants des entreprises publiques. C'est le marché qui doit déterminer leur niveau.*»

C'est aussi l'avis de la droite. Pour le PLR vaudois Frédéric Borloz, les salaires des patrons de la Poste, de Swisscom et des CFF doivent être comparés à ceux des dirigeants d'entreprises privées similaires. «*Nous parlons d'entreprises soumises à la concurrence qui doivent prendre d'importantes décisions stratégiques.*» ●

CHRISTIANE IMSAND